



Obtention du titre de Champion de France Jeune

Conditions:

1er excellent en classe jeune à la Nationale d'Elevage ou au Championnat de France
TAN ou Brevet de broussaillage
Empreinte génétique ADN La présence de l'empreinte génétique dans la base SCC est obligatoire pour la prise en compte de l'homologation
Test L2HGA (Acidurie L-2-Hydroxyglutarique) Clear
Test HC (Cataracte Héritaire) Clear
Test PEA (Potentiels évoqués auditifs) (un sujet atteint de surdité unilatérale ou bilatérale ne pourra être homologué Champion de France)

- ✓ La demande d'homologation du titre de Champion de France Jeune doit être présentée au club de race en charge
- ✓ Il n'y a pas de délai pour l'obtention de ce titre. Les résultats en santé, travail, comportement peuvent être obtenus après l'âge légal de la classe jeune (classe jeune de 9 à 18 mois)
- ✓ Mise en application à partir du 1er juillet 2015 sans rétroactivité. Les récompenses prises en compte seront celles obtenues à partir du 1er juillet 2015.

Ce titre ne permet pas l'engagement en classe champion

**Les demandes accompagnées de tous les justificatifs doivent être adressées à :
SBTCF Française MESLE – Les Sables – 18330 VOUZERON.**